

No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le
26 septembre 2018 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Christine Archambault,	secrétaire d'école
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Isabelle Gagnon,	parent
Katie Gagnon,	enseignante
Manon Hébert,	parent
Julie Jutras,	parent
Carole Rock,	technicienne en Service de garde
Catherine Tardif,	parent substitut

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Nathalie Chenette,	directrice
Diane Morneau,	représentante de la communauté

ÉTAIT ABSENT

Jérémie Chevalier,	parent
--------------------	--------

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

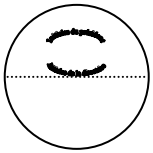
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Christine Archambault sera la secrétaire pour toutes les rencontres.





3. Adoption de l'ordre du jour du 26 septembre 2018

Il est proposé par Carole Rock secondé par Carole Blanchard, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

CE-18-19-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 14 juin 2018

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Carole Rock d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-18-19-02

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 14 juin 2018

Rien à signaler.

6. Parole au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISION

7.1.1. Approuver les postes suivants: Élection à la présidence; Élection d'un membre de la communauté s'il y a lieu

Sylvie Blais est élue à l'unanimité comme présidente du conseil d'établissement pour l'année 2018-2019.

CE-18-19-03

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Morneau accepte de poursuivre comme membre de la communauté pour l'année 2018-2019.

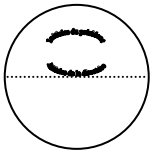
7.1.2. Approuver les règles de régie interne (document de l'an passé);

Le document de base proposé est celui de l'an passé, aucun changement majeur n'est proposé. Nathalie Chenette explique plus en détails certains points et répond aux questions des membres.

On propose les modifications suivantes :

- Ajouter le point **Parole au public** et indiquer que la durée pour ce point est de 30 minutes au total, mais s'il n'y a qu'une seule personne, cela ne doit pas dépasser 15 minutes.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

- À la page 8, au point 8,4, corriger une petite coquille : remplacer le « = » par « ‘ »

CE-18-19-04

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Approuver les activités éducatives

Nathalie Chenette informe qu'un montant de 29 \$ est alloué par élève pour financer diverses activités éducatives liées à la culture, la science, les activités physiques et entrepreneuriales ou autre projets particuliers (Mesure 15230 École inspirante).

Un montant de 9 \$ par élève est également alloué avec la mesure 15186 (sorties scolaires en milieu culturel). Pour être admissible au programme, un projet doit être réalisé avec un artiste, un écrivain ou un organisme culturel professionnel inscrit au Répertoire de ressources culture-éducation.

Aujourd'hui, seule la sortie au Camp des Débrouillards offerts aux élèves du 3^e cycle, du 17 au 19 juin, est présentée aux membres. Les autres activités seront présentées à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

Il est proposé par Isabelle Gagnon, secondé par Manon Hébert, d'accepter la sortie au Camp des Débrouillards telle que présentée.

CE-18-19-05

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Certaines activités pédagogiques et du service de garde peuvent se faire en dehors des limites du terrain de l'école, tout en étant près de celle-ci. Les parents doivent signer la page 17 de l'agenda scolaire pour autoriser ces sorties.

Il est proposé par Julie Jutras, secondé de Manon Hébert, d'approuver les sorties autour de l'école.

CE-18-19-06

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Campagne de financement 2018-2019

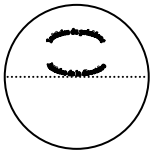
Les enseignants de 5^e et 6^e année désirent reprendre encore cette année la campagne de financement des « Mercredis Pizza ». Celle-ci aurait lieu en novembre et en mai. Les coûts serviront à réduire les frais pour le Camp des Débrouillards.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Manon Hébert, d'approuver la campagne de financement des « Mercredis Pizza ».

CE-18-19-07

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Manon Hébert informe les membres d'une campagne de financement possible avec Équiterre. Il s'agit de vendre des paniers Bio au coût de 30 \$ chacun, avec un retour de 6 \$ par panier; cela prend un minimum de 50 familles qui achètent un panier pour que la campagne soit possible. Les élèves devront s'impliquer pour préparer les paniers. Aucune décision n'est prise; ce point est à mettre à l'ordre du jour pour la rencontre de mai.

7.2. DISCUSSION

7.2.1. Discuter du calendrier des rencontres

Après vérification des disponibilités de chacun, les rencontres du Conseil d'Établissement pour l'année 2018-2019 se feront aux dates suivantes :

Mercredi 7 novembre 2018 (19 h)

Mercredi 5 décembre 2018 (18 h, repas de Noël des membres)

Mercredi 20 février 2019 (19 h)

Mercredi 24 avril 2019 (19 h)

Mercredi 22 mai 2019 (19 h)

Mercredi 12 juin 2019 (18 h, repas de fin d'année des membres)

7.3. INFORMATION

7.3.1. Normes et modalités 2018-2019

Un résumé pour chaque niveau scolaire est remis aux membres. Nathalie Chenette souligne les changements mineurs par rapport à l'an passé.

Les documents seront déposés sur le site web de l'école, sous chacun des niveaux sous l'onglet « Enseignement ».

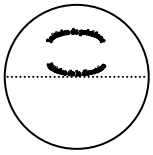
7.3.2. Projet éducatif

Avec la nouvelle loi, les écoles doivent élaborer un projet éducatif qui tient compte des orientations du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. En août dernier, le personnel a débuté le travail en déterminant trois valeurs. Voici les valeurs qui ont été choisies par le personnel de l'école :

Respect : Être ouvert aux différences, aux forces, aux idées et opinions de chacun.

Entraide : Partager ses idées, ses connaissances et son expérience en travaillant conjointement avec l'équipe dans un but commun.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Engagement : S'impliquer activement et savoir qu'il est possible de faire une différence.

7.3.3. Signature des documents pour les membres du CÉ (dénonciation d'intérêts, confidentialité et feuille d'information);

Les membres remplissent, signent et remettent les documents signés pertinents.

7.3.4. Formation pour les membres du CÉ (documents joints);

Une formation sur le rôle, les pouvoirs, la présidence et le mode de fonctionnement d'un conseil d'établissement est offerte aux membres de C.É. à l'automne. La date de la formation devrait nous être communiquée sous peu.

8. Varia

8.1. Tirelire Halloween 2018

Comme à chaque année, l'organisme J'ai faim à tous les jours, de POSA Source des Monts, nous demande de distribuer aux élèves leurs tirelires pour recueillir de l'argent afin d'aider des enfants démunis dans le secteur de Chambly et Carignan.

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Véronique Vanier, d'accepter cette campagne dont les profits iront à la l'organisme « J'ai faim à tous les jours ».

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-18-19-08

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 7 novembre 2018 à 19 h à l'école du Parchemin. Il est proposé par Carole Rock, secondé par Carole Blanchard, de lever l'assemblée. Il est 20 h.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-18-19-09

Nathalie Chenette, Directrice

Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

